

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 42 (1954)

Heft: 814

Artikel: Une vocation sociale : Gertrude Kernen-Kirchhofer

Autor: Savary, Alice / Kernen-Kirchhofer, Gertrude

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-268168>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DE-CI, DE-LÀ

Miss Mildred Fairchild, qui avait remplacé Mme Thibert à la tête de la Division des femmes et des jeunes travailleurs, au Bureau international du travail, quitte cette activité dont elle s'était chargée après la deuxième guerre mondiale.

Miss Fairchild a regagné l'Amérique, on a nommé pour la remplacer Mme Anna Figueroa (Chili), une des personnalités les plus en vue des commissions de l'ONU. Elle a notamment présidé la Commission sociale du Conseil économique et social. C'est à fin mars que Mme Figueroa viendra occuper son poste à Genève.

Le congrès triennal du Conseil international des femmes, qui a eu lieu en 1951 à Athènes, se réunira cet été en Finlande. Pour subvenir aux frais qu'entraînera cette grande manifestation, le Conseil national finlandais a organisé une exposition sur le vieil artisanat finnois dont le bénéfice permettra de faire face aux dépenses.

L'Association des femmes de l'Union française, créée par Jane Vial (prématurément décédée d'un accident d'aviation dont nous avons parlé à l'époque), a donné son nom à son foyer de la rue Rollin, il s'appellera désormais « Foyer Jane-Vial ».

La Commission de l'égalité des droits civils et politiques (Alliance internationale des femmes) étudiera, pendant l'exercice 1953-1955, le meilleur régime matrimonial susceptible de garantir l'égalité des époux.

En Grande-Bretagne, pour activer l'enquête sur le travail à mi-temps les sociétés féminines sont invitées à adresser un questionnaire aux hommes et femmes âgés de 45 à 50 ans et de 65 à 70 ans, aux hommes et femmes qui ont des responsabilités familiales, aux hommes et femmes handicapés.

Les déléguées des Conseils municipaux de Grande-Bretagne ont tenu cet automne, à Londres, une conférence dont le programme paraît extrêmement intéressant : *Quel est le rôle des femmes dans la maison, spécialement pour les personnes âgées. Comment les Conseils municipaux peuvent-ils aider les personnes âgées et infirmes à s'occuper.*

Des élections partielles, qui ont eu lieu en Grande-Bretagne depuis les dernières élections générales, ont été favorables au sexe féminin. Sur 640 membres, elles étaient 17 femmes à l'origine et maintenant elles sont vingt-et-une.

Au titre d'expert en service social pénitentiaire, est allée en mission à Vienne pour conseiller le gouvernement autrichien qui procède à la réorganisation des prisons, Mme de Bray, inspectrice au ministère de la Justice (Belgique).

Les brèves informations parues sous cette rubrique ont été glanées dans divers journaux féminins : International Women's News, Bulletin du Conseil International des Femmes, Bulletins des Conseils nationaux de Belgique et de Grande-Bretagne, Schweizer Frauenblatt, Die Frau, Women's Bulletin, etc.

Une vocation sociale

Gertrude Kernen-Kirchhofer

C'était en 1933, à Aigle, où mon mari venait d'être nommé pasteur, que j'ai fait la connaissance de Gertrude Kernen, jeune femme de 30 ans, épouse du sous-directeur de la parquetterie, mère d'un petit garçon d'une année. Elle était grande, mince et blonde, très timide. Sous une grande réserve on sentait en elle un cœur ardent, un intérêt passionné pour toutes les questions sociales, un besoin de travailler et de se dévouer. Elle se rapprocha très vite de nous ; nos âges, nos enfants, des amis communs, un même idéal facilitèrent les débuts d'une amitié qui alla se consolidant et s'affirmant de plus en plus.

Gertrude Kirchhofer, née à Schaffhouse le 18 septembre 1903, s'était préparée presque depuis son enfance à la carrière d'assistante sociale. Après avoir suivi l'école et le gymnase Vinet à Lausanne (son père avait été nommé juge fédéral), séjourner quelques mois en Angleterre, elle fit des stages pratiques, d'abord à l'Infirmière de Moudon, puis au dispensaire anti-tuberculeux de la Polyclinique universitaire de Lausanne. Déjà dans ses premiers stages, elle se révèle douée d'un réel talent,

Quelques instants avec Pierre Gascar
Prix Goncourt

de notre correspondante à Paris

Les Dix — qui n'étaient que neuf... Colette ne pouvant plus guère se déplacer — ont décerné le cinquantième Prix Goncourt. Il ne leur fallut que deux tours pour l'attribuer à Pierre Gascar, auteur du « Temps des Morts », par six voix contre trois à Gabriel Véraldi, « A la Mémoire d'un Ange », et une à Pierre Moinot, « La Chasse Royale ». Ce vote rapide tendrait à prouver que les hommes sont moins obstinés que les femmes... le Prix Fémina ayant dû attendre treize tours avant d'aboutir à un résultat !

La proclamation du prix fut suivie d'un déjeuner qui groupait, autour des Dix, une trentaine de leurs anciens lauréats. C'est ainsi que Roland Dorgelès trônait, entouré des deux seules femmes titulaires du Prix Goncourt : Elsa Triolet, qui l'obtint en 1944, et Béatrix Beck, qui le reçut l'an dernier. On remarquait également, entre autres, Georges Duhamel, lauréat de 1918, René Maran (1921), Marcel Arland (1929), André Malraux (1933), Henri Troyat (1939), Francis Ambrière (1944), Maurice Druon (1948), Robert Merle (1949). Et enfin le héros du jour, Pierre Gascar, qui vint occuper la 34^{me} place à table ! Les Editions Gallimard sont les grandes gagnantes de ces tournois littéraires : après avoir eu le Prix Fémina, elles ont remporté le Goncourt !

Pierre Gascar est journaliste ; sous son vrai nom, il assume la critique littéraire dans un journal du soir. Mais avant d'en arriver là il essaya plusieurs métiers qui n'ont, avec les lettres, qu'un rapport lointain... il fut tour à tour employé de banque, courtier en publicité, représentant de commerce etc. C'est un homme jeune encore — trente-sept ans — à la silhouette trapue, au visage énergique. Né à Paris, il est cependant gascon par ses origines d'où son pseudo...

— Oui, j'ai passé huit ans sous l'uniforme, nous confie-t-il, j'ai été sur la Ligne Magi-

not, j'ai fait la campagne de Norvège, puis, après juin 1940, je me suis retrouvé prisonnier en Allemagne. J'ai tenté deux fois de m'évader, mais en vain... ma seconde tentative me valut d'être envoyé au camp disciplinaire de Rawa-Ruska, qui, dans mon livre, est devenu le camp de Broïno, car j'estime que le romancier ne doit point se confondre avec l'historien, même quand il écrit un livre à base de souvenirs...

Ouvrons ici une parenthèse pour observer que, par une coïncidence curieuse, deux écrivains français, prisonniers de guerre, furent envoyés au camp de représailles de Rawa-Ruska : Francis Ambrière et Pierre Gascar, et que, par une coïncidence encore plus curieuse, ces deux écrivains devaient être tous deux lauréats du Prix Goncourt !

— A Rawa-Ruska, je fus enrôlé dans l'équipe chargée de la création et de l'entretien du cimetière, pouvant donc circuler à l'extérieur du camp, je fus ainsi amené à jouer le rôle de témoin. Or, des juifs habitaient cette région, j'assistai donc à la terreur qui pesait sur eux en cette période de persécutions, mais, vivant dans un camp de prisonniers et non de déportés, je ne les connus que comme habitants, du jour où ils étaient déportés je ne les revoyais plus jamais... Aussi ce petit cimetière dont nous assurions l'entretien, nous semblait-il par voie de comparaison, un havre de paix, une sorte de refuge...

Ces déclarations du Prix Goncourt éclaircissent d'un jour tragique le climat de son beau livre, « Le Temps des Morts ». Elles nous font mieux comprendre pourquoi ce récit est si âpre, et pourtant émouvant, pourquoi il est si dépouillé, et cependant tout baigné d'une sorte de solidarité humaine, d'une fraternité douloureuse et noble... Nous nous trouvons là devant un témoignage qui est en même temps une grande œuvre. Janine Auscher.

La réglementation de la prostitution a été abolie au Congo belge et en Afrique occidentale française.

Un village-école pour adultes qui désirent devenir auxiliaires sociaux indigènes a été créé par Miss Jeanes aux portes de Nairobi (Kenya). Sur 85 étudiantes que compte l'école, 50 sont mariées, elles ont ensemble 80 enfants qui habitent avec elles le village scolaire. Le Conseil national des femmes, dans l'Union sud-africaine est très actif et il est fort écouté par les autorités. Il s'est créé aussi un Conseil national des femmes africaines qui s'efforce de répandre l'instruction parmi la population féminine noire.

(d'après une conférence donnée à Londres par Miss D. Salomon)

La direction de la Banque cantonale vaudoise a révisé récemment le statut de son personnel qui comprend 340 employés dont 52 femmes ; elle a décidé qu'à l'avenir, ces dernières recevraient, pour un travail égal, le même salaire que leurs collègues masculins.

C'est sans doute le seul établissement officiel où privé qui, dans le canton de Vaud, a pris une aussi bonne décision.

(Journal suisse des commerçants)

Mlle Maria Walter, dr. jur., fonctionnaire fédérale, a été appelée au poste de chef de la division commerciale dans les bureaux fédé-

raux. C'est le plus haut poste actuellement occupé par une femme dans l'administration.

Trois nouvelles maisons pour loger les infirmières de l'hôpital de l'île, à Berne, ont été inaugurées, en novembre 1953. Elles contiennent 163 lits et ont coûté à l'Etat quatre millions et demi.

Les associations féminines d'Australie ont célébré, le 16 décembre de nier, le cinquantième anniversaire du droit de vote féminin dans leur pays.

On annonce le décès, à l'âge de 80 ans, de Mme Alice Jouenne, une des vaillantes pionnières du mouvement coopératif français. Elle fut institutrice, directrice d'école, elle créa l'un des premiers journaux pour enfants, s'attacha aux colonies de vacances ; elle fut directrice du Cabinet de Suzanne Lacore, la première femme qui (avant l'éligibilité des femmes) fut appelée, par Léon Blum, à faire partie d'un ministère.

Le Conseil oecuménique des églises vient de perdre un de ses co-présidents, Mlle Sarah Chakko, originaire de l'Inde du Sud, où elle était née en 1905, elle s'était consacrée à l'enseignement et dévouée aux Unions chrétiennes de jeunes filles. Nous parlerons plus longuement de cette femme éminente et ardente féministe.

La création de l'établissement pour venir Mme Robert Kernen « son activité s'est révélée si utile et a été si appréciée par la direction et le corps médical que le poste qu'elle avait rempli à titre bénévole a été rendu officiel ».

C'est maintenant la vie à Aigle, où, mariée, mère de famille, elle aurait tant de raisons de ne plus s'occuper que de sa famille et où ce besoin d'aller toujours vers les autres la pousse ; elle sait ce faire proche de chacun, elle pénètre dans les milieux les plus humbles de la paroisse, fait de lessives, des raccommodages ; secrétaire du comité de la Ligue vaudoise contre la tuberculose, elle organise chaque année, avec d'autres, les ventes de vieux, fait des visites. Elle est appelée à la commission d'assistance locale par la Municipalité. Partout elle apporte son affection et son sourire timide, bien souvent aussi une aide substantielle.

Comment caractériser une telle vie ? Il y aurait bien des mots pour le faire, un seul paraît essentiel, comme le fil conducteur qui a guidé Gertrude Kernen tout au long de sa vie, c'est la foi. C'est la foi qui l'a dirigée, maintenue, soutenue, gardée et qui a fait que cette femme, naturellement distinguée par son cœur, par son esprit, par sa vive intelligence, ait été avant tout une femme au service des

Eugénie Menni
Ancienne directrice du Bon Secours (Genève)

Le 1er janvier 1954, dans la vieille maison familiale de Samedan, Génia Menni s'éteignit paisiblement, peu après avoir entendu les cloches sauer la nouvelle année, à l'âge de 75 ans. Appartenant à une famille grisonne, son enfance se passa à Gènes puis à Genève où elle suivit les cours de Mlle Fanny Mercier. La famille Menni partageait son temps entre un domaine agricole dans la Nièvre et la chère demeure de l'Engadine. La nature généreuse et vive de G. Menni réclamait un travail qui lui donnerait l'occasion de se dévouer. Elle entra à l'Ecole d'infirmières du Bon Secours que la doctresse Champendal venait de fonder. De suite, elle saisit l'idéal élevé qui était à la base de cette institution et s'y donna complètement. De 1914 à 1918, elle mit ses connaissances professionnelles au service des blessés de guerre, spécialement à l'hôpital de Nevers, puis elle s'installa dans une localité du Nord de la France afin de venir en aide aux populations privées de foyer qui vivaient dans des baraquements. La paix revenue, elle fut une excellente directrice du Foyer international des étudiantes au Boulevard St-Michel à Paris, sachant grouper autour d'elle les éléments les plus divers. Peu après la mort de la doctresse Champendal, on fit appel à son savoir pour prendre la direction du Bon Secours. Très modeste, ne se croyant pas digne de remplir cette tâche, elle dut cependant céder aux demandes répétées du comité et pendant 13 ans elle fut l'amie, presque une mère pour les jeunes filles qui passèrent dans cette maison, n'imposant jamais son autorité, mais sachant conseiller avec amour celles qui venaient à elle.

En 1945, la maladie d'une sœur chérie l'obligea à donner sa démission. Dès lors, sa vie fut partagée entre sa famille et ses amis sans jamais se désintéresser de tout ce qui se passait dans le monde. Musicienne, très cultivée, elle aimait la discussion et savait y mêler un grain de malice à l'occasion. Sa vie entière a été le témoignage vivant de sa foi en Dieu et de son amour pour les autres. Cette chère « Tante Génia », comme l'appelaient tant de jeunes, sut éclairer de son amour à la fois son foyer, sa famille, ses amis, sans jamais faire tort à sa vocation.

M. Ch.

Max Niedermann

La Ville de Neuchâtel vient de rendre les derniers hommages à M. Max Niedermann, professeur de linguistique à l'Université.

Les qualités remarquables que cet homme aimable et simple a brillamment déployées durant sa carrière ont été relevées avec bonheur dans les articles consacrés à sa mémoire.

Il a été particulièrement fait mention du sens de justice et de loyauté que M. Niedermann manifestait dans chacune des actions qu'il entreprenait. Il s'est intéressé à la chose publique ; quoiqu'il fût très occupé par son enseignement et ses travaux de recherche, il accepta les charges de député au Grand Conseil et de membre du Conseil général. C'est à ces tribunes qu'il eut l'occasion de défendre la cause de la femme et de revendiquer pour elle les droits civiques et politiques.

Les Neuchâtelois lui en garderont une grande reconnaissance.

autres, par amour ; arrachée en quel que sorte à elle-même à cause de cet amour, à cause de cette nécessité de se pencher vers les plus petits, vers les misérables, les malades, les pauvres. Ce rayonnement ne s'est pas fait sentir seulement en dehors de chez elle. Avec quelle tendresse quelle sollicitude elle veillait sur les siens, sur ses deux garçons pour qui rien n'était trop bon, trop difficile et qu'elle a eu la joie de voir devenir des hommes vaillants et chrétiens, sur son mari dont la vie difficile de ces dernières années la tourmentait et qu'elle aurait voulu soulager, sur sa mère malade. Elle a été vraiment la femme vertueuse dont parle l'Ecriture, qui fait de

Ecole Lémania
LAUSANNE

Maturité, baccalauréats
Diplômes de commerce et de langues
Classes préparatoires
de l'âge de 10 ans

VAUD

La réforme scolaire à l'Association suffragiste

Le 21 janvier, un nombreux auditoire composé de pédagogues des deux sexes, de mères de famille, a pris le plus vif intérêt à la vivante conférence que M. Marcel Monnier, chef du service de l'enseignement secondaire, a donnée sous les auspices du Suffrage féminin lausannois, sous la présidence de Mlle A. Quinche, avocate. On ne peut que se réjouir de l'intérêt souvent passionné que ce problème soulève dans le public, dans la presse, dans les familles.

Notre place étant limitée sur cette page des sections suffragistes, nous ferons paraître l'analyse de cette conférence dans une prochaine rubrique éducative.

Cet exposé très clair a été suivi d'une discussion animée qui a porté principalement sur le retard apporté à l'étude du latin, dont les déclinaisons paraissent avoir laissé de bien mauvais souvenirs, sur le raccourcissement, sur les classes trop chargées, sur les différences d'âge entre écoliers d'une même classe, etc.

Ce grave problème, qui ne saurait être résolu en quelques mois et qui donnera lieu à des échanges de vues, en attendant qu'en discute le Grand Conseil — entre hommes — occupera encore longtemps l'opinion publique vaudoise. S.B.

GENÈVE

La manifestation du Monument National avait provoqué des remous dans la presse genevoise, aussi le comité de l'Association genevoise pour le suffrage féminin a répondu par une lettre qui a paru et dont nous donnons ici le texte.

« L'Association genevoise pour le suffrage féminin, responsable de la récente manifestation organisée au Monument National, tient tout d'abord à préciser qu'elle s'est toujours placée au-dessus de tous les questions religieuses et des partis politiques. Son but est d'obtenir le suffrage pour toutes les femmes. Par conséquent, elle est ouverte à toute personne, homme ou femme, qui est en juste la cause qu'elle défend. Nous affirmons donc en réponse à la question qui nous est posée que notre comité n'a éliminé aucune femme pour des raisons politiques ou autres. Rappelons d'ailleurs que devant le Grand Conseil, un projet unique avait été discuté. Les quatre auteurs étaient de parti différent, dont l'un national démocrate.

Le Comité d'action pour la votation de juin dernier, issu de notre association, comme celui de la consultation des femmes, a suivi le même principe. Quant aux orateurs de la campagne électorale, ils ont été sollicités toujours selon la même règle et nous n'avons jamais préféré ou exclu ceux de quelque parti que ce soit. C'est pourquoi, au Monument National, nous avons une fois encore raisonnablement observé le même principe en faisant parler deux personnes de tendances différentes, notre présidente suisse, Mme Eric Choisy, et un autre champion genevois de notre cause, M. Edmond Privat, connu par ses ouvrages sur l'histoire culturelle de Genève et des pays anglo-saxons ainsi que par ses chroniques de politique étrangère. Ni l'un, ni l'autre ne prend part aux luttes de parti.

On comprendra facilement que dans l'intérêt même de notre cause nous n'ayons le verdict de tous les électeurs, notre propagande

sa maison un séjour aimable, où mari, enfants, amis oubliant auprès d'elle les soucis et les fatigues du dehors. Où prenait-elle le temps de faire si bien tout ce qu'elle faisait ? Il y avait en elle un ordre spirituel qui faisait que toujours, à Aigle comme à Lausanne, sa famille était dans l'ordre de Dieu.

La maladie, depuis que la famille était à Lausanne, la minait au plus profond d'elle-même, sans toutefois l'abattre ; elle travaillait encore dans sa dernière paroisse, celle de Saint-François, comme dame visiteuse, allant le Bible à la main, reconforter, encourager de plus malades qu'elle. Sa bible, un autre témoignage de sa foi ! Combien de bibles sont aussi usées, aussi lues et annotées que la sienne ? Elle a pué jour après jour, à travers les luttes, la peine, à la source de la lumière, de la force, du courage, et c'est cela qui l'a soutenue dans sa maladie. Gertrude Kernen savait où elle allait dans la vie, elle savait où elle allait dans la mort. Le 21 septembre 1953 elle nous quitta. Par Jésus-Christ, Dieu a répandu en elle sa lumière.

Que Dieu fasse briller sa lumière dans nos cœurs ! Alice Savary.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.

Nos suffragistes à l'œuvre

A l'occasion de la réunion annuelle du Comité central

Séance d'information à Fribourg

La réunion annuelle du Comité central de l'Association suisse pour le suffrage féminin s'est tenue à Fribourg le 22 janvier. A cette occasion, la section fribourgeoise avait organisé, le vendredi soir, une soirée d'information sur le suffrage féminin.

Après une conférence de presse, qui avait réuni plusieurs journalistes de la ville, et l'envoi de nombreuses invitations personnelles aux notables, Mme Joye, la présidente, eut le plaisir d'accueillir un public de plus de 200 personnes.

Lorsque Mme Joye eut défini, en quelques mots, l'esprit qui règne dans le canton de Fribourg, Mme Choisy, présidente de l'Association suisse, parla du travail qui s'accomplit sur le terrain fédéral et Mme Vischer-Alioth décrivit, avec entraînement et humour, les préparatifs du canton de Bâle pour la prochaine consultation féminine.

Ensuite on entendit un exposé de Mme Rovelli (Tessin) sur « La femme catholique et le droit de vote ». L'oratrice s'efforça de répondre à trois questions :

1) notre religion nous défend-elle de demander le droit de vote ?

2) dans les règles qui ordonnent la vie religieuse, s'en trouverait-il une qui in-

terdisse toute activité ayant pour but d'introduire la femme dans la vie politique de son pays ?

3) les femmes catholiques ont-elles le devoir de remplir leur tâche de citoyennes ?

La religion qui recommande de prier et de travailler au bien de la patrie ne peut interdire de demander le droit de vote, puisque, par lui, le citoyen collabore au bien de l'Etat. On trouverait en vain dans les Evangiles ou dans les règles traditionnelles un mot qui autorise à penser que le droit de vote touche à la foi ou à la vérité révélée. C'est une question temporelle et non ecclésiastique. Enfin, par une série de citations appropriées et autorisées, l'oratrice montra que la femme a le devoir de remplir sa tâche de citoyenne.

Puis Mlle A. Quinche parla d'une façon large et étendue des raisons que nous avons de réclamer les droits politiques. Elle fut très applaudie et parut avoir éveillé un vif intérêt chez ses auditeurs.

Au cours de la discussion qui suivit, on entendit Mme Menoud, présidente de l'Association des femmes catholiques du canton, qui déclara que son groupe avait fait sienne aussi l'idée du suffrage féminin.

Les Baloises sur le chemin de la collaboration politique

(suite de la page 1)

L'Association pour le suffrage féminin

C'est à fin janvier 1916 que Mlle Emilie Gourd était venue donner, invitée par l'association des institutrices, une conférence sur « La femme et la guerre ». Ce sujet l'amena en plein cœur du problème féminin. La discussion qui suivit montra à quel point l'intérêt des auditeurs était éveillé ; l'association pour le suffrage féminin fut fondée en février 1916.

Tabitha Schaffner, assistante à l'Inspection de l'artisanat, spécialiste du travail à domicile, en fut l'une des fondatrices.

Cette association a dû organiser trois fois des campagnes électorales lorsque la question du droit de vote des femmes fut posée aux électeurs :

	Oui	Non	% Oui
8. II. 1920	6711	12455	35 %
14. V. 1927	6152	14917	29 %
16. VI. 1946	11709	19898	37 %

Suffrage ecclésiastique

La séparation de l'Eglise et de l'Etat s'étant opérée en 1919, il fut possible de demander les droits féminins sur le plan ecclésiastique seulement. Ils furent obtenus, le 14 novembre 1920, par 6191 oui contre 1255 non. C'est en 1924 que les

doit se faire dans tous les milieux. Nous devons une fois de plus concéder des accusations qui nous sont adressées, que lorsqu'on veut noyer son chien, on l'accuse d'avoir la rage, à cette différence près qu'aujourd'hui, on l'accuse d'être teinté de « rose » ou de « rouge ».

Dernièrement, le président Eisenhower s'est plaint des procédés dits « maccartiens » qui consistent à jeter le soupçon sur tous les

mouvements ou Eglises qu'on n'aime pas. C'est une méthode qu'il juge dangereuse pour la démocratie. Nous sommes du même avis.

A La Halle aux Chaussures
Maison fondée en 1870
Mme Vve L. MENZONE
Solidité - Elegance
5 % escompte en tickets jaunes
17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 36

Retour à Cirgue

Le « Retour à Cirgue » est un récit peu banal qui se passe dans un coin perdu des Pyrénées. Les demoiselles Céréguès, trois vieilles filles très dissemblables, reçoivent pour quelques mois, en leur « bastide » les Arques, une jeune nièce, Diane, venue d'Angleterre, insignifiante, supercilieuse et « blonde » à se faire retourner les gens. Après avoir cherché en vain à se distraire dans ce milieu morne, Diane, par ennui, s'offre sans amour et sans vergogne à un certain Fourcat, homme craint des villageois, dont on ne sait s'il est « vétérinaire, médecin, thaumaturge ou rien de tout cela ». Elle en a un fils : Titus et peu après cette naissance, qui n'a fait aucun scandale chez les tantes, elle retourne dans sa famille et l'on entend plus parler d'elle.

Titus vivra auprès des trois demoiselles, puis s'en ira écolier à Montpellier. A son retour à Cirgue il apprendra par un camarade le nom de son père et presque en même temps il découvrira la photographie de ce dernier dans le tiroir secret d'un secrétaire de la chambre occupée jadis par sa mère. Lorsqu'après un temps de réflexion, il cherchera à rejoindre Fourcat, il le trouvera étendu mort

BERNE

Groupe romand de Berne

Le 15 janvier, notre groupe a eu le plaisir d'accueillir Mme A. Carnal, présidente du groupe « de la femme de la campagne » du district de Moutier.

Avec une modestie charmante et une grande gentillesse, Mme Carnal nous a parlé de sa vie laborieuse, de ses multiples occupations, de ses joies et de ses soucis.

Des chiffres, des prix nous montrèrent que tout n'est pas facile pour nos sœurs de la campagne qui ne disposent pas d'un budget fixe. Après avoir brossé une image très suggestive et exacte de l'existence de la paysanne, la conférencière nous entretenait encore du jeune groupe qu'elle préside.

Une discussion animée suivit au cours de laquelle d'innombrables questions furent posées.

Un tel échange de vues entre paysanne et citadine permet, sans nul doute, d'atteindre de part et d'autre une plus juste compréhension des problèmes qui parfois nous séparent. Une collaboration plus étroite ne peut être qu'efficace. C'est en apprenant à nous connaître que nous obtiendrons ensemble de bons résultats et ceci sur tous les plans. Voilà ce que chaque participante pensait en sortant de cette soirée placée sous le titre de « dialogue citadin-paysan ».

Section bernoise

La section bernoise a tenu son assemblée générale, le jeudi 4 février, au Daheim, outre le parti administratif avec renouvellement des membres du comité, le sujet confié à M. J. Pinschewer (Berne) concernait le film cinématographique.

Un Anglais pouvait vendre son épouse

Une pareille coutume paraît extraordinaire, et dater d'un autre âge ; mais des cas assez nombreux sont authentifiés par des témoignages que l'on ne peut nier, les comptes rendus judiciaires. En 1908, un tribunal eut à juger le cas d'une femme que son mari avait achetée en 1880 pour 125 francs-or, et qui lui avait donné douze enfants. D'autres cas ont été signalés à Londres en 1919, 1920, 1924, 1926, 1928, et dans plusieurs de ces cas, la femme était consentante. Une fois, la femme trouva preneur à 250 francs-or ; mais dans un autre, l'acheteur l'obtint pour 25 francs seulement.

Si un tel usage s'est établi, et si bien établi que bien de ceux qui s'étaient livrés à ce singulier trafic étaient convaincus de la légalité de leur acte, c'est que, dans les classes populaires, un divorce ou une séparation n'étaient pas admissibles ; parce que bien trop coûteux, et parce que les complications de la loi apparaissaient incompréhensibles. Au contraire, une vente était une opération normale, un échange où chacun trouvait son bénéfice. De là vient que dans bien des cas, la femme qui faisait l'objet du marché, loin de se sentir humiliée d'être traitée comme une vache à la foire, était pleinement consentante ; certaines même avaient demandé à conserver le reçu d'une pareille opération, car il leur tenait lieu, selon elles, d'acte de mariage.

(Tribune de Genève) François Fosca

EXTRAIT VITAMINEUX BEVITA

Pour assaisonner et tartiner

Le meilleur au goût.

Pour soigner
TOUX et MAUX DE GORGE
prenez la

POTION FINCK

(formule du Dr. Bischoff)

En vente à la PHARMACIE FINCK & Co

26, rue du Mont-Blanc, Genève
au prix de Fr. 1.80. Tél. 2.71.1

Pour être bien servie,
la ménagère avisée fait ses achats à la

COOPÉ

Escompte 5% Ristourne aux membres

"Nous luttons contre la vie chère"

LE ROSEY

ROLLE

(Hiver à Gstaad)

Institut international de jeunes gens
(9 à 18 ans)